

Rodez, le 5 décembre 2011

direction
départementale
des territoires
Aveyron

NOTE DE SERVICE

Directeur Adjoint

OBJET : Autorisation d'absence pour l'arbre de Noël 2011.

Cette année, l'arbre de Noël, pour les enfants des personnels de la DDT sera organisé par l'inter-associatif ASCET-ASMA-Amicale DDCSPP, à l'espace animation de Luc, à partir de 14 h 00.

Les organisateurs de cette manifestation disposent d'une autorisation d'absence.

Les personnels, parents d'enfants de moins de 12 ans, bénéficient également d'une autorisation exceptionnelle d'absence pour participer à cette manifestation.

Ces autorisations sont accordées sous réserve des nécessités de service.

Le Directeur Adjoint



Gérard GUYADER